

## éducation

### Les lycéens manifestent ce matin à Nice

Proposés à la suppression des postes enseignants, les lycéens niçois manifesteront ce matin pour réclamer, comme la semaine précédente, une « éducation de qualité ». Sauf qu'aujourd'hui, ils devraient être plus nombreux dans ce cortège de la contestation, avec l'arrivée annoncée de lycéens de Cannes, Cagnes,

Vence et même du Muy, dans le Var...

Et c'est de la gare Thiers (SNCP) que partira, vers 11 heures, la manif qui empruntera la Promenade-des-Anglais, place Masséna, avant de rejoindre l'hôtel de ville où une audience a été demandée auprès de Christian Estrosi, maire de Nice.

## santé

### Grève et manif du personnel hospitalier cet après-midi à Nice

L'appel de l'intersyndicale CFTD, CGT, FO, SEL et SUD, le personnel hospitalier de Nice devrait se mettre en grève aujourd'hui. Avec un rassemblement prévu, cet après-midi, à 16 heures, devant l'hôpital de Cimiez, pour défendre l'emploi, lutter contre des licenciements redoutés et réclamer davantage de moyens pour l'hôpital.

Dans la matinée, bien qu'en grève, le personnel

hospitalier de FO tiendra, comme prévu, son assemblée générale, à 9 heures, à l'hôpital de L'Archet II (niveau -3). Cela avant de rejoindre dans l'après-midi la manifestation devant l'hôpital de Cimiez où devrait se réunir le conseil d'administration du CHU de Nice. Ce dernier devrait se pencher sur un plan de relance afin de redresser le budget du CHU qui accuse un déficit record de 37 millions d'euros.

## expulsion

### Mobilisation « in extremis » pour un travailleur sans papier

C'est aujourd'hui qu'Abdelghani Sarrak doit être embarqué à Marseille sur un navire en partance pour l'Algérie. Un mouvement de mobilisation de la dernière heure s'est créé hier autour de cet homme, retenu au centre de rétention de Nice.

« Ce dossier m'est arrivé in extremis il y a quelques jours », confiait, hier, son avocat Me Ciccolini. « Je ne comprends pas que l'on expulse cette personne qui travaillait depuis sept ans dans un restaurant de Cannes ».

Abdelghani Sarrak est arrivé en France en 2001. Il a trouvé du travail comme plongeur. « Il a été interpellé lors d'un contrôle dans la rue » précise son avocat. « Il pourrait être régularisé. »

Le 21 avril, le préfet lui a signifié un arrêté de reconduite à la frontière. Samedi, un recours a eu lieu devant le tribunal administratif de Nice. « Le juge a dit qu'il ne pouvait rien faire. Se rapportant à la loi, il a expliqué que M. Sarrak ne pouvait prétendre à une éventuelle régularisation; car il n'avait pas dix ans de séjour en France ».

L'avocat se dit choqué par la situation de cet homme et tout le débat très médiatisé sur la régularisation des travailleurs sans papier. « Il va être renvoyé dans son pays, alors qu'il correspond tout à fait aux critères d'acceptation. Il est parfaitement intégré. Ses scores ont des papiers en règle et il vit avec une Algérienne qui a une carte de résidente. De qui se moquet-on ? »

S. BEAL

### Un Cap-Verdien dans le même cas

Carlos Varela, 29 ans, est lui aussi sous le coup, d'ici à quelques jours, d'une reconduite dans son pays d'origine le Cap Vert. Employé du bâtiment depuis cinq ans avec bulletins de salaire, il est arrivé en France à la suite du décès de son père. Il a rejoint sa mère, séparée depuis

longtemps du père et qui avait refait sa vie à Vallauris, dans des conditions régulières.

Carlos Varela a été interpellé lors d'une inspection du chantier. Sous le coup d'un arrêté de reconduite à la frontière du 24 avril, il a lui aussi tenté sa chance devant le tri-

bunal administratif de Nice, mais a essuyé un refus. « Je trouve la situation de ce jeune homme inhumaine. Il n'a plus aucun lien avec le Cap-Vert, il travaillait ici, son employeur est content, il ne pose aucun problème. C'est totalement incohérent », a déclaré hier Me Carrez.

## cour d'appel

### Racolage : relaxe confirmé du « client » d'un travesti

La cour d'appel d' Aix-en-Provence a tranché de-

l'appel. Jugé le 6 décembre 2007 par le tribunal correc-

Une peine de 200 euros acceptée par le prévenu...

Au départ la...